

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



Tradition d'une invention. La création par l'Église d'une langue bretonne de culture : XVI^e–XIX^e siècle

Ronan Calvez

Number 24-25-26, Fall 2013, Spring–Fall 2014

L'Apport des prêtres et des religieux au patrimoine des minorités :
parcours comparés Bretagne/Canada français

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1019143ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1019143ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (print)

1916-7334 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Calvez, R. (2013). Tradition d'une invention. La création par l'Église d'une langue bretonne de culture : XVI^e–XIX^e siècle. *Port Acadie*, (24-25-26), 346–356. <https://doi.org/10.7202/1019143ar>

Article abstract

En 1935, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, Daniel Bernard portait ce jugement : « les oeuvres du P. Maunoir [auteur jésuite] et de ses successeurs n'eurent aucune influence sur le sort du breton écrit. Au XVIII^e siècle, celui-ci était devenu un misérable patois tout farci de mots français ». Cette affirmation péremptoire conforte une idée reçue, encore de nos jours, dans les lettres bretonnes : à compter du milieu du XVII^e siècle, après un âge d'or aux limites chronologiques incertaines, le breton forgé par l'Église pour les besoins de l'évangélisation est devenu un « jargon mixte » – cette expression est de Théodore Hersart de La Villemarqué. Et il faut attendre le début du XIX^e siècle pour que le breton d'Église retrouve une quelconque valeur. Néanmoins, lorsqu'on s'intéresse aux écrits religieux produits entre le XVI^e et le XIX^e siècle, se fait jour une même volonté ecclésiastique de forger une langue bretonne de culture digne de la mission qui lui est allouée.

Au final, ce rapide panorama de la riche documentation laissée par les oblats bretons sur les Amérindiens de l'Ouest canadien montre que les missionnaires ont joué un rôle important dans la collecte de matière indienne. Mais, à la différence des folkloristes qui sillonnaient la Bretagne à la même époque, cette collecte est rarement un objectif en soi et l'intérêt pour les langues dicté par l'urgence pastorale éclipse celui pour les légendes par exemple. Il n'en demeure pas moins que les archives laissées par les missionnaires oblats recèlent beaucoup de richesses, qui gagneraient à être davantage utilisées pour approfondir la connaissance de l'histoire des « transferts culturels²⁷ » entre les autochtones et les missionnaires.

-
27. Denys Delâge, Réal Ouellet et Laurier Turgeon (dir.), *Transferts culturels et métissages. Amérique-Europe (xvi^e - xx^e siècles)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1996, 575 p.



Ronan Calvez

Tradition d'une invention. La création par l'Église d'une langue bretonne de culture : xvi^e–xix^e siècle

Ronan Calvez
CRBC, Université de Bretagne
Occidentale, Brest

Résumé

En 1935, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, Daniel Bernard portait ce jugement : « les œuvres du P. Maunoir [auteur jésuite] et de ses successeurs n'eurent aucune influence sur le sort du breton écrit. Au xviii^e siècle, celui-ci était devenu un misérable patois tout farci de mots français ». Cette affirmation péremptoire conforte une idée reçue, encore de nos jours, dans les lettres bretonnes : à compter du milieu du xvii^e siècle, après un âge d'or aux limites chronologiques incertaines, le breton forgé par l'Église pour les besoins de l'évangélisation est devenu un « jargon mixte » – cette expression est de Théodore Hersart de La Villemarqué. Et il faut attendre le début du xix^e siècle pour que le breton d'Église retrouve une quelconque valeur. Néanmoins, lorsqu'on s'intéresse aux écrits religieux produits entre le xvi^e et le xix^e siècle, se fait jour une même volonté ecclésiastique de forger une langue bretonne de culture digne de la mission qui lui est allouée.

*Un jour, Claude Simon m'a dit : « Nous sommes des artisans ».
Je lui ai répondu : « Pas du tout. L'artisan, le très grand artisan
sait ce qu'il va faire et comment il va s'y prendre.
Il connaît la fin de son activité et les bonnes méthodes à employer.
Nous, nous ne savons pas ce que nous allons faire,
ni ce qui va se faire, indépendamment de nous »*

Pierre Soulages
dans *Le Monde*, vendredi 16 octobre 2009

À bien y réfléchir, et même si cela sonne sans doute moins bien, il aurait fallu choisir « Tradition de deux inventions » comme titre à cet article. En effet, une première invention laisse entendre que l'Église a forgé un « jargon mixte » qui n'a aucune valeur : ceci est une invention, car, en plus d'être un jugement de valeur, ce n'est pas exact. La seconde invention est celle qui apparaît lorsque l'on s'intéresse un tant soit peu aux écrits religieux produits entre le xvi^e et le xix^e siècle : se fait jour alors une même volonté ecclésiastique de forger une langue bretonne de culture digne de la mission qui lui est allouée – l'Église a inventé un breton d'Église. On est donc bel et bien en présence d'une contradiction : pourquoi la création d'un registre a-t-elle fait l'objet d'un tel mépris ? Autrement dit, pourquoi ce qui se dit se dit-il ?

* * *

Le breton d'Église a été le registre formel de la langue bretonne écrite pendant des siècles. Pour autant, ce breton a été fort mal perçu par les élites bretonnes, à compter du XVIII^e siècle au moins : en voici quelques exemples.

Dans la préface à son dictionnaire manuscrit achevé en 1716, dom Le Pelletier parle des enfants de paysans aisés que leurs parents envoient au collège ou dans les communautés religieuses et qui reviennent chez eux dotés d'un pouvoir symbolique de distinction¹ dont ils ne manquent pas de faire usage :

Quand ces jeunes gens reviennent au logis les parens et voisins, qui les entendent parler, bien ou mal, le langage des villes et de la noblesse, s'efforcent de les imiter, plus mal que bien, et les écoliers de leur costé voulant parler leur première langue dont ils ont oublié la plus grande partie, y suppléent par des paroles Françaises, terminées à la Bretonne. Ils deviennent quelquefois Prêtres, Prédicateurs, Confesseurs, Missionnaires et ne parlent en ces fonctions qu'un langage corrompu².

Plus d'un siècle plus tard, dans un essai sur « L'Avenir de la langue bretonne³ », lorsque La Villemarqué campe les complices des ennemis de la Bretagne et de sa langue, il met les ecclésiastiques en bonne place :

Toutefois, les complices de nos ennemis ne doivent pas tous être rangés sur la même ligne et accusés au même chef ; les uns le sont en effet presque malgré eux, tandis que les autres les aident de tout leur pouvoir. Parmi les premiers, il faut comprendre en général les habitants des villes, des bourgs et des manoirs, et la plupart des ecclésiastiques de la Bretagne. Ceux-là dans leurs discours, ceux-ci dans leurs sermons, ne se font aucun scrupule *d'enrichir* la langue bretonne d'une foule de mots français, dont les désinences seules sont changées. Le mal n'est pas grand, disent-ils, ce ne sont que des mots ; mais ce ne sont aussi que des gouttes d'eau qui s'infiltrèrent dans les flancs du navire, par

-
1. Voir Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.
 2. Dans la préface de son *Dictionnaire étymologique de la langue bretonne*, 1716 [manuscrit publié par la bibliothèque municipale de Rennes en 1975], tome IV, p. 3.
 3. Essai publié en tête du recueil de cantiques *Kanaouennou Santel* (Prud'homme, Saint-Brieuc, 1842) de l'abbé Henry. Je le cite ici d'après la réédition sous forme de brochure (édition du terroir breton, Nantes, 1904).

l'incurie des matelots, et pourtant il finit par s'emplir et sombrer⁴.

En 1935, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, l'érudit Daniel Bernard porte ce jugement qui n'est guère différent de celui de ses prédécesseurs : « les œuvres du P. Maunoir [auteur jésuite du xvii^e siècle] et de ses successeurs n'eurent aucune influence sur le sort du breton écrit. Au xviii^e s., celui-ci était devenu un misérable patois tout farci de mots français ». Cette affirmation péremptoire conforte une idée reçue, encore de nos jours, dans les lettres bretonnes⁵ : à compter du milieu du xvii^e siècle, après un âge d'or aux limites chronologiques incertaines, le breton forgé par l'Église pour les besoins de l'évangélisation est devenu un « jargon mixte » – cette expression est de Théodore Hersart de La Villemarqué⁶ – et il faut attendre le début du xix^e siècle pour que le breton d'Église retrouve une quelconque dignité. Et encore. Ne trouvent grâce aux yeux de La Villemarqué et de ses successeurs que les seuls prêtres qui suivent les préceptes mis en place par Le Gonidec⁷ : dans sa *Grammaire celto-bretonne* (1807) et son *Dictionnaire celto-breton* (1821), ce dernier a posé les bases d'une orthographe « toute philosophique » aux règles précises et il est, par ailleurs, l'auteur d'une traduction du Nouveau Testament, imprimée à Angoulême en 1827⁸, dans laquelle il met en application ses principes.

Pourtant, à qui veut bien les entendre, les textes religieux parvenus jusqu'à nous disent autre chose. À mon sens, ce qui est qualifié de langage corrompu ou de « jargon mixte », est un registre de langue haute qui, sur le modèle de toutes les langues européennes, acclimate des mots français considérés comme particulièrement valorisants pour celui qui les prononce ou les écrit.

4. *Id.*, *ibid.*, p. 20-21. C'est l'auteur qui souligne.

5. Par exemple, voir Anatole Le Braz, *Le Théâtre celtique*, Genève-Paris, Éditions Slatkine, 1981, 1^{ère} édition : 1905 ; Roparz Hemon, *La Langue bretonne et ses combats*, La Baule, Éditions de Bretagne, 1947, p. 106-107 – dès 1952, cet auteur apporte un bémol à ses appréciations dans « O klask hol lennegezh kozh [À la recherche de notre littérature ancienne] », *Al Liamm*, n° 32-33, mae-eost 1952, p. 104-125 ; Francis Gourvil, *Théodore-Claude-Henri Hersart de La Villemarqué et le « Barzaz Breiz »* (1839-1845-1867), Rennes, Oberthur, 1960, p. 161. Les traductions du breton sont de moi.

6. Par exemple dans son essai « L'Avenir de la langue bretonne », *op. cit.*

7. Sur cet auteur, voir Louis Dujardin, *La Vie et les œuvres de Jean-François-Marie-Maurice-Agathe Le Gonidec. Grammairien et lexicographe breton 1775-1838*, Imprimerie commerciale et administrative, Brest, 1949.

8. *Testamant nevez hon aotrou Jezuz-Krist*, E Angoulem : lékéat é gwaskérez gant F. Trémeau, 1827.

Dans son *Sacré Collège de Jesus*⁹, le père Maunoir¹⁰ s'adresse à saint Corentin :

Il y a treize siecles qu'aucune espee d'infidelité n'a souillé la langue, qui vous a servuy d'organe pour prescher IESVS-CHRIST, & il est a naistre qui ayt veu vn Breton Bretonnant prescher autre Religion que la Catholique. Les Eueschez qui ont tenu bon a l'idiome que vous auez honoré de vostre bouche sacrée, ont les mesmes auantages & faueurs, ausquelles aucune autre nation ne peut pretendre.

Le mariage entre foi catholique et langue bretonne est ainsi scellé pour plusieurs siècles, et tous les moyens sont bons pour que ce mariage porte ses fruits. En effet, la langue des *Heuryou brezonec ha latin, compo-set quen e Pros quen e Guers, e faver ar Bopl simpl* [Heures bretonnes et latines, composées tant en Prose qu'en Vers, en faveur du peuple simple] (1712), de Charles Le Bris, ou celle de la *Buez ar Sænt, evit gloar Doue, evit enor ar Sænt, evit santification an Eneou* [Vie des Saints, pour la gloire de Dieu, pour l'honneur des saints, pour la sanctification des Ames] (1752), de Claude Guillaume de Marigo ne se propose qu'un unique et seul but : contribuer au salut des âmes des fidèles. Pour cela, il faut frapper les esprits et toucher les cœurs¹¹ : comment mieux y parvenir qu'en parlant une langue magique ? En effet, bien peu nombreuses étaient les personnes susceptibles de comprendre le breton écrit de Le Bris, mais là n'était pas du tout la question : celui qui devait *entendre*, c'était Dieu. De même, lorsque tel ou tel prêtre ponctuait son sermon de citations bibliques latines¹², il avait fort peu de chances d'être compris de tous ses paroissiens et c'était très bien ainsi. Puisque c'était à Dieu que Le Bris s'adressait, il va de soi qu'il ne pouvait écrire le breton de Lanhouarneau, sa paroisse natale – si ce n'est assurément pas envisageable pour lui, pour ses lecteurs ou ses auditeurs ce n'est sans doute pas acceptable. Ne conclut-il pas d'ailleurs ses « préface et avertissement » en rendant à Dieu ce qui est à Dieu ?

9. *Sacré Collège de Jesus divisé en cinq classes, ou l'on enseigne en langue Armorique les leçons Chrestiennes avec les 3 clefs pour y entrer, un Dictionnaire, une Grammaire & Syntaxe en même langue*, Quimper, 1659, première partie, p. 4.

10. Voir Fañch Morvannou, *Le Bienheureux Julien Maunoir 1606 – 1683. Missionnaire en Bretagne*, tome 1 : 1606 – 1648, Brest, chez l'auteur, 2010. Le 2^e tome a été imprimé en 2013.

11. Voir Alain Croix, Fañch Roudaut, Fañch Broudic, *Les Chemins du paradis. Taolennou ar baradoz*, Douarnenez, Le Chasse-Marée, 1988.

12. Voir François Roudaut, « La Prédication en langue bretonne à la fin de l'Ancien Régime », thèse pour le doctorat de 3^e cycle, Rennes, 1975.

Erfin e teuàn da soumeti quement a so el Lêvr-mâ, couls ha ma en em soumetàn va-unan, dar santiman chou eus hor Mam Santel an Ilis Catholic, Apostolic ha Romen, pere a ven prest da souten gant an asistanç a Zoue divar goust va buez. Ha mar cafet em be rancontret-mat en dessein am eus bet da brodui an Ouvraich-mâ evit gloar Doue hac enor e Vam hac e Sent, hac evit silvidiguez an eneou, ne deus da attribui netra-tout a guemense nemet da Zoue e-unan.

[Pour finir, je soumets tout ce qu'il y a dans ce livre, autant que je me soumets moi-même, aux sentiments de notre Sainte Mère l'Église Catholique, Apostolique et Romaine, lesquels sentiments je serais prêt à soutenir au prix de ma vie. Et s'il se trouvait que je les aurais bien rencontrés dans le dessein que j'ai eu de produire cet Ouvrage pour la gloire de Dieu et l'honneur de sa Mère et de ses Saints, ainsi que pour le salut des âmes, il n'y a rien de tout cela à attribuer qu'à Dieu lui-même.]

C'est Dieu qui guide la plume de Le Bris et celle-ci est une arme au service d'une seule et unique cause : le salut des Bas-Bretons. C'est là une des raisons qui explique pourquoi ce qui se dit se dit.

* * *

En effet, l'apparente contradiction des discours tenus s'explique notamment par ceci : le breton est le nom d'au moins deux choses différentes. Il est outil religieux, d'une part ; il est outil patrimonial, d'autre part.

De 1530, date de l'impression du premier ouvrage littéraire en breton parvenu jusqu'à nous¹³, au début du ^{xx}e siècle, le breton a été un outil religieux patiemment forgé par l'Église dans un but pratique explicite. Peu importait le flacon, pourvu que fût atteinte l'ivresse céleste. Des ^{xvi}e et ^{xvii}e siècles nous sont parvenus des ouvrages qui ont été considérés, depuis la fin du ^{xix}e siècle, comme des réservoirs de termes anciens et des témoins d'une versification savante¹⁴, rarement comme ce qu'elles sont pourtant : des œuvres d'art réalisées par des artisans de la plume particulièrement habiles¹⁵, au même titre que les peintres ou les sculpteurs

13. Voir *La Passion et la Résurrection bretonnes de 1530, suivies de trois poèmes*, texte traduit et commenté par Yves le Berre, BREST, CRBC-UBO, 2011. Les trois poèmes sont le *Trépas de Dame vierge Marie*, les *Quinze Joies de Marie* et la *Vie du Fils de l'homme*.
14. Voir Christian-J Guyonvarc'h, « La Culture bretonnante. A. Du breton moyen au breton moderne : langue et littérature », *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Jean Balcou et Yves Le Gallo (dir.), t. I, Paris – Genève, Champion – Slatkine, 1987, p. 193-230.
15. Sur le mode de composition, voir Yves Le Berre, *Profanation et sacralisation*.

de leur temps, qui mettent leur maîtrise au service d'une grande culture religieuse catholique – à savoir universelle. Bien entendu, la Bible – et tout particulièrement le Nouveau Testament – constitue une des sources principales d'inspiration des auteurs de notre littérature. La *Passion* et la *Résurrection* reprennent les épisodes des différents évangiles qui se rapportent aux derniers instants du Christ. Néanmoins, s'y ajoutent des références qui sont extraites des évangiles apocryphes, notamment celui de Nicodème¹⁶, largement diffusés à cette époque. De même, le *Mystère de sainte Barbe*¹⁷ s'inspire-t-il de la légende dorée de Jacques de Voragine¹⁸ quand *Buhez Mab Den / La Vie du Fils de l'homme* ou *Le Mirouer de la Mort*¹⁹ puisent à la source des *ars moriendi*²⁰, abondamment diffusées sous des formes diverses, ainsi qu'à la doctrine du *contemptus mundi*²¹, qui affiche une mise en accusation de la vie humaine. À ce thème du mépris du monde, et donc de la vanité des biens terrestres, s'ajoutent celui de la Danse macabre²² et de *l'Ubi sunt* ?²³. L'impossibilité de répondre à la question posée par Isaïe est la preuve de la futilité de notre vie terrestre, et les danses macabres, peintes ou imprimées, sont les transpositions iconographiques et scéniques de ce thème. Cette littérature est destinée à un public particulier composé de nobles ou de bourgeois enrichis de fraîche date et, pour cette raison, susceptibles de fauter²⁴ : commander des textes sacrés à des religieux en mesure de les composer est sans doute une façon de s'assurer un bout de paradis.

Réflexion sur une traduction bretonne du Stabat Mater. Essai de sociolinguistique historique expérimentale, CRBC-UBO, Brest, 2009.

16. « Évangile de Nicodème », dans *Écrits apocryphes chrétiens*, tome II, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2005, p. 261-297.
17. *Le Mystère de sainte Barbe : tragédie bretonne, texte de 1557*, publié avec traduction française [...] par Émile Ernault, Paris, Thorin, 1888.
18. Voir Ronan Calvez et Yves Le Berre, « La Pierre et le livre. De la littérature du breton comme source historique », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome CXXXVIII, 2010, p. 191-200.
19. *Le Mirouer de la Mort. Poème breton du XVI^e siècle*, traduit et annoté par Émile Ernault, Paris, Champion, 1914.
20. Voir George Chastelain, *Le Miroir de Mort*, édition critique par Tania van Hemelryck, Université Catholique de Louvain, publications de l'institut d'études médiévales, vol. 17, Louvain-La-Neuve, 1995, notamment p. 12-18.
21. Voir Bernard le Clunisien, *De contemptu mundi. Une vision du monde vers 1144*, texte latin, introduction, traduction et notes par André Cresson, Turnhout, Belgique, Brepols, 2010.
22. Voir Gwennole Le Menn, « Dialogue avec la mort. Poème en moyen-breton », *Études celtiques*, vol. xv, fascicule 2, 1978, p. 633-653.
23. Voir Isaïe (XXXIII, 18) et Baruch (III, 16-19).
24. Sur les publics et les auteurs, voir Yves Le Berre, *Qu'est-ce que la littérature bretonne ? Essais de critique littéraire XV^e-XX^e siècle*, textes rassemblés par Nelly Blanchard et Ronan Calvez, Rennes, PUR, 2006.

Même si, les siècles suivants, les fondements de la foi catholique connaissent des modes d'expression nouveaux²⁵ – le mystique laisse place à la morale –, c'est encore et toujours par un registre résolument distinct des parlars quotidiens qu'ils vont être véhiculés, en chaire ou par le moyen de l'imprimerie. La littérature religieuse des ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles peut sans peine être qualifiée de gothique flamboyant, celle qui la suit de baroque²⁶ : il n'en demeure pas moins que l'écrit introduit inévitablement une distance voulue et entretenue avec l'oral. Pour s'en convaincre, il suffit de prendre connaissance de la « Lettre à l'éditeur » du recteur de Penmarc'h, Guy Marrec, extraite de son ouvrage *Manuel ar guir Gristen* [Manuel du véritable Chrétien], imprimé en 1846 par Prud'homme, à Saint-Brieuc.

Je me suis servi de quelques mots qui sont effectivement étrangers à la langue bretonne ; mais on s'en est également servi dans nos livres de catéchisme, parce qu'ils sont devenus d'un usage tout à fait habituel, et parce qu'il vaut mieux, comme dit saint Augustin, être blâmé des savants que de n'être pas compris du peuple.

Quant à l'orthographe, connaissant assez bien les quatre dialectes, j'ai écrit les mots bretons comme on les prononce le plus ordinairement, en conservant aux lettres les sons qu'on leur donne dans nos alphabets latin et français. J'ai cru devoir agir de la sorte, pour éviter le reproche que l'on a fait au père Grégoire d'avoir employé, comme Daviès, trop de lettres doubles et beaucoup de lettres inutiles ; et aussi pour me conformer à la manière de parler et d'écrire de Marigo et de Le Bris, dont les excellents ouvrages sont aujourd'hui si facilement lus et compris, et si justement appréciés de tous les fidèles de nos campagnes²⁷.

On voit dans cette lettre que l'auteur se défend par avance des jugements de valeur que l'on pourrait émettre à l'encontre de son breton. En se plaçant sous l'égide de saint Augustin, il revendique sa légitimité et il rappelle que son objectif est pastoral, au même titre que ses illustres prédécesseurs Marigo et Le Bris. On devine alors qu'existe, par ailleurs, la volonté de forger une littérature savante qui s'adresse à de grands esprits, alors que lui, Marrec, s'adresse aux paysans de Keribilbeus et de Poullfaouig afin de sauver leur âme.

25. Voir Fañch Roudaut, « La Littérature religieuse en breton », dans *Histoire littéraire et culturelle...*, *op. cit.*, t. 1, p. 231-243.
26. Voir Gwenaël Le Duc, « La Vie de Geneviève de Brabant. Étude critique du plus ancien texte breton (vers 1640) », thèse d'études celtiques, Dublin, 1983.
27. Cette lettre a été publiée par Yves Le Berre dans *La Littérature de langue bretonne. Livres et brochures entre 1790 et 1918*, volume III, Brest, Ar skol vrezoneg – Emgleo Breiz, 1994, p. 546-549.

Ce que je dis ne diminue en rien ma vénération pour certains hommes distingués par leur zèle et leur science, qui s'efforcent de préserver le breton du naufrage qu'il est menacé de faire dans le français. Les écoles et les grands chemins seraient, dit-on, des moyens bien hostiles employés contre lui ; mais heureusement on commence à reconnaître son excellence et son utilité, et déjà on le trouve assez important pour mériter qu'on le cultive et qu'on en donne les principes.

Cette lettre s'adresse donc indirectement à La Villemarqué, dont la silhouette de commandeur de l'« école critique²⁸ » se devine entre les lignes, ainsi qu'à certains ecclésiastiques, sans doute minoritaires au sein de l'Église bretonne, qui souhaitent profondément renouveler l'écrit religieux en lepliant aux règles orthographiques et syntaxiques émises par Le Gonidec²⁹. Pour La Villemarqué et pour les membres de la nouvelle école littéraire bretonniste³⁰, le breton est également un outil : c'est à travers lui que se laisse entendre le génie du peuple ; c'est le maintien de sa pratique *populaire* qui garantit son rôle de rempart face aux idées nouvelles. Pour autant, il peut être amendé – et, d'une certaine manière, il doit l'être – afin de lui rendre ses lettres de noblesse perdues, ce que se propose donc de faire l'auteur du *Barzaz Breiz*³¹. Mais ceci est loin d'être le simple fruit du hasard et de la forte personnalité du personnage.

En effet, la naissance de la Monarchie de Juillet est peut-être la date la plus importante de l'histoire littéraire bretonne du XIX^e siècle. À cette date, la bourgeoisie industrielle s'installe au pouvoir et commence à tenir un rôle d'intermédiaire entre le peuple et l'État, en lieu et place de la noblesse. Ce qui a deux conséquences. D'une part, cela se traduit, à compter de 1833 et des lois Guizot, par la création d'écoles de garçons dans toutes les communes : elles n'ont pas pour fonction d'éradiquer les langues de France, mais ont pour but de créer des corps intermédiaires bilingues et de préparer une main d'œuvre susceptible de comprendre les ordres des contremaîtres dans les usines – accessoirement, elles augmentent grandement l'alphabétisation des garçons. D'autre part, ce nouveau rapport de forces va pousser la noblesse à se réfugier sur ses terres, à fonder le

28. L'expression est de La Villemarqué : voir F. Gourvil, *op. cit.*, p. 142.

29. Sur les attitudes de l'Église bretonne face à la langue, voir Michel Lagrée, *Religion et cultures en Bretagne (1850-1950)*, Paris, Fayard, 1992, p. 213 et suivantes.

30. Sur ce terme, voir Jean-Yves Guiomar, *Le Bretonisme. Les historiens bretons au XIX^e siècle*, Mayenne, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 1987 ; M. Lagrée, *op. cit.*, p. 233 sq.

31. Sur cette œuvre de La Villemarqué dont la première édition est de 1839, voir la lecture de Nelly Blanchard, *Barzaz-Breiz. Une fiction pour s'inventer*, Rennes, PUR, 2006.

premier rêve sublime de la Bretagne³² et à faire de la langue bretonne un *monument*³³ – c'est-à-dire à le patrimonialiser. Le *Barzaz Breiz* de La Villemarqué est une belle illustration de cette patrimonialisation du breton qui se trouve être également une réponse bretonne à l'état de rupture de l'ordre symbolique des sociétés occidentales provoqué notamment par la révolution industrielle³⁴. Comme la relation à un objet ancien, la relation au breton devient une sorte d'épiphanie du passé³⁵ qui provoque tour à tour, ou dans le même temps, trouble, émotion, fascination, plaisir³⁶, mais aussi dégoût : cette *épiphany* va durablement marquer le rapport à la langue bretonne chez des personnes qui maîtrisent parfaitement le français. Pour ces derniers, l'éventuelle connaissance du breton n'est aucunement stigmatisante : parler breton ne veut pas dire qu'ils sont pauvres et sans instruction. C'est cette relation particulière au breton qui explique en partie la littérature bretoniste puis nationaliste : réifié, le breton est un objet du passé qu'il faut conserver, amender, illustrer ou dépasser. Par contre, pour des pasteurs en charge d'âmes, le rapport ne peut pas – et ne doit pas – être du tout du même ordre, même si certains prêtres sont par ailleurs versés dans la patrimonialisation : le breton est un outil au service du salut de leurs ouailles. Et ce salut n'est pas monumental ni patrimonial : il est à venir et en devenir.

* * *

Tout au long du XIX^e et du XX^e siècle, se laisse deviner une tension entre deux attitudes : la pragmatique et la patrimoniale. Au sein de l'hebdomadaire *Feiz ha Breiz* – à savoir « Foi et Bretagne » – créé en 1865³⁷, va se

32. Voir Jean-Yves Guiomar, « Note sur la fonction du sublime dans la construction du signe esthétique Bretagne », *Bretagne. Art, création, société. En l'honneur de Denise Delouche*, textes réunis par Jean-Yves Andrieux et Marianne Grivel, Rennes, PUR, 1997, p. 199-203.
33. Sur ce que monument veut dire, voir Françoise Choay, *L'Allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1999, p. 14 sq. ; Daniel Fabre, « Ancienneté, altérité, autochtonie », *Domestiquer l'histoire. Ethnologie des monuments historiques*, sous la direction de Daniel Fabre, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Mission du patrimoine ethnologique, « Ethnologie de la France », cahier 15, 2000, p. 195.
34. Voir Françoise Choay, *op. cit.*, p. 101-104.
35. L'expression est de Daniel Fabre, *op. cit.*, p. 202.
36. Sur les émotions, voir Nathalie Heinich, *La Fabrique du patrimoine. « De la cathédrale à la petite cuillère »*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, « Ethnologie de la France », 2009, p. 66-67.
37. De 1865 à 1884, *Feiz ha Breiz* tient le rôle de Semaine religieuse du diocèse : voir Ronan Calvez, « Vie et mort du paysanisme breton : *Feiz ha Breiz* (1865-1875) », dans *La Bretagne linguistique*, volume 11, Brest, CRBC-UBO, 1998, p. 77-96. Après une interruption, ce titre est repris en 1900 et dirigé par Jean-Marie Perrot à compter de 1911 ; il s'éteint à la mort de son directeur en décembre 1943 :

dessiner une école intermédiaire : pas de mots français intempestifs, pas de néologismes incompréhensibles. Mais, surtout, un ultramontanisme puissant qui confirme cette évidence : la capitale de la Bretagne, c'est Rome. L'objectif reste alors toujours le même : être compris et gagner les âmes des fidèles au paradis – *Feiz* doit toujours l'emporter sur *Breiz*. Dès lors, la création d'une littérature nationaliste et profane, au sortir de la première guerre mondiale, va être fort mal perçue par l'Église bretonne qui, coûte que coûte, va tenter de défendre ses positions. C'est sans doute comme cela qu'il faut lire la sévère critique³⁸ publiée dans le second *Feiz ha Breiz*, pourtant très sensible aux thèses nationalistes, du livre de Youenn Drezen, *Itron Varia Garmez*, paru en 1941³⁹ : la littérature ne doit pas servir à exacerber les bas instincts et les sentiments profonds des auteurs ou des lecteurs.

Pourtant, c'est la littérature profane qui va gagner par forfait lorsque l'Église, pour des raisons pastorales et pratiques, va adopter le français au moment où, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la Bretagne connaît une révolution sans précédent qui correspond à la fin brutale de rapports sociaux et économiques apparus au Néolithique. De paysanne, la Bretagne devient agricole⁴⁰ ; de rurale, citadine ; de catholique, affranchie⁴¹. Les termes d'Hannah Arendt peuvent alors prendre sens qui affirment que « chaque fin dans l'histoire contient nécessairement un nouveau commencement ; ce commencement est la seule promesse, le seul “message” que la fin puisse jamais donner⁴² ».

voir Fañch Elégoet, « Prêtres, nobles et paysans en Léon au début du xx^e siècle. Notes sur un nationalisme breton : *Feiz ha Breiz*, 1900-1914 », *Pluriel*, 1979, n° 18, p. 39-90.

38. Ar bureteller, « *Eul leor fall, skrivet fall* [Un mauvais livre, mal écrit] », *Feiz ha Breiz*, janvier-février 1942. Sur Y. Drezen, son œuvre et cette critique, voir Fañch Morvannou, « La Littérature de langue bretonne au xx^e siècle », dans *Histoire littéraire et culturelle...*, *op. cit.*, t. III, p. 230-231.
39. Youenn Drezen, *Itron Varia Garmez* [Notre Dame des Carmes], Brest, Skrid ha skeudenn, 1941.
40. Voir Henri Mendras, *La Fin des paysans. Suivi d'une réflexion sur la fin des paysans vingt après*, Arles, Actes Sud (Babel), 1992.
41. Voir Yvon Tranvouez, « Un objet incertain, le catholicisme breton (xix^e-xxi^e siècle) », *Requiem pour le catholicisme breton ?*, sous la direction de Yvon Tranvouez, BREST, CRBC-UBO, 2011, p. 15-33.
42. Hannah Arendt, *Le Système totalitaire*, traduction de Jean-Loup Bourget, Robert Davreu et Patrick Lévy, Paris, Seuil, 1972, p. 231.